

La mise en place du régime européen des Masters a été l'occasion de développer l'offre de formation de 3^e cycle dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire, en tenant compte de l'expérience du DESS Droits de l'homme et droit humanitaire créé en 1995, par les doyens Mario BETTATI et Gérard COHEN-JONATHAN. Le succès non démenti de cette formation de haut niveau a amené à rationaliser en 2006 la structure du Master, avec d'une part un Master professionnel dans le droit fil du DESS, d'autre part un Master recherche, répondant à l'importante activité du CRDH dans ce domaine.

L'originalité du Master de Paris II, placé sous la responsabilité d'Emmanuel DECAUX, reste la juxtaposition de quatre branches du droit international, en donnant toute sa place au contentieux : le droit international des droits de l'homme, le droit européen des droits de l'homme, le droit international humanitaire, le droit international pénal.

Si les deux filières ont un tronc commun d'enseignements de base, les séminaires sont diversifiés, selon des parcours personnalisés. L'accent est mis ici sur la théorie et l'histoire, et sur l'anglais juridique avec une offre diverse. Le mémoire de recherche, d'une soixantaine de pages, doit familiariser les étudiants avec la méthode universitaire. Dirigé par l'un des professeurs en charge de cours ou de séminaires, il porte sur un sujet choisi en début d'année et sera soutenu de préférence à la session de juin.

ACCES

* Candidats titulaires d'une maîtrise ou reçus à la 1^e année d'un Master juridique

* Candidats titulaires d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis liés à l'expérience professionnelle et aux travaux personnels des candidats, sur décision du responsable du diplôme

* L'autorisation d'inscription sera accordée après examen du dossier déposé par l'étudiant contenant un exposé détaillé du *cursus* suivi

INSCRIPTIONS

Centre Panthéon, Scolarité 3^e cycles, Bureaux 107-108

CRDH

Centre Panthéon, Escalier d'honneur, Salle 220
01 44 41 49 15 crdh@u-paris2.fr <http://www.crdh.fr>



M2 DROITS DE L'HOMME ET DROIT HUMANITAIRE

Branche recherche

Professeur Emmanuel DECAUX

2012-2013

4 cours magistraux annuels (4 fois 25 heures)

- Cour européenne des droits de l'homme

Emmanuel DECAUX, professeur à l'Université Paris II

- Droit international des droits de l'homme

Emmanuel DECAUX & Olivier DE FROUVILLE, professeurs à l'Université Paris II

- Droit international humanitaire

Carlo SANTULLI, professeur à l'Université Paris II

- Théorie et histoire des droits de l'homme

Laurent TRIGEAUD, maître de conférences à l'Université Paris II

3 séminaires semestriels (6 fois 25 heures) à choisir parmi les suivants

- Les droits fondamentaux en France

Laurent TRIGEAUD, maître de conférences à l'Université Paris II

- L'Union européenne et droits de l'homme

Despina SINOÛ, chargée de cours à Sciences Po Paris et à l'Université Paris XIII

- Contentieux européen des droits de l'homme

Mouloud BOUMGHAR, professeur à l'Université de Picardie

- Nations Unies et droits de l'homme *Noémie BIENVENU & Antoine MEYER, Chargés de mission à la CNCDH*

- Droit des conflits armés *Isabelle FOUCHARD, Centre de doctrine d'emploi des forces, Ministère de la Défense*

- Justice pénale internationale *Olivier DE FROUVILLE, professeur à l'Université Paris II*

- Systèmes comparés I : **Universalisme et relativisme culturel**, *Mehdi ZAKERIAN, professeur invité à l'Université Paris II (*)*

- Systèmes comparés II : **Les droits de l'homme en Afrique**, *Djedjéro MELEDJE, professeur invité à l'Université Paris II (*)*

Un séminaire annuel spécialisé d'anglais juridique (1 fois 25 heures), trois groupes au choix

International Organizations' Legal Practice *Christine ALLAN, avocate*

US Constitutionnal Law *Roselyn SANDS, avocate*

Armed Conflicts Issues *Sharon WEILL, avocate*

Un mémoire de recherche

Les étudiants rédigeront un mémoire de recherche de soixante pages environ lié aux matières enseignées, sous la direction d'un des professeurs en charge de cours ou de séminaires. Il est recommandé de soutenir le mémoire lors de la session de juin, ce qui implique le choix définitif d'un sujet au tout début de l'année civile

Contrôle des connaissances (200 heures d'enseignement)

1- Admissibilité (sur 100)

a) Sur chacun des 2 cours tirés au sort : épreuve écrite de 5 heures notée sur 40

b) Sur l'ensemble du programme du master recherche : exposé-discussion noté sur 20

2- Admission (sur 100)

a) Sur chacun des 3 séminaires choisis : contrôle continu noté sur 10

b) Pour le séminaire annuel d'anglais juridique : contrôle continu noté sur 20

c) Sur le mémoire : soutenance notée sur 50

(*) pour l'année universitaire 2012-2013